

SECRETARIAT GENERAL

N°2026 0002 /MCP/SG/DGUVT

Ouagadougou, le 22 JAN 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Construction de la Patrie, informe les acquéreurs de parcelles à usage d'habitation du « Relais Cité » de Saponé, du lancement de la phase de retrait des fiches de compensation en vue de l'apurement du passif.

L'opération se déroulera du 02 au 11 février 2026 de 08h00mn à 12h00mn et de 14h30mn à 16h00mn.

A cet effet, il invite tous les acquéreurs de terrains à usage d'habitation, recensés lors des opérations de mars et de juin 2025, à se présenter à la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT), sise à Gounghin, suivant le chronogramme joint en annexe.

Chaque acquéreur devra se présenter physiquement, muni de sa carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ou de son passeport, ainsi que de l'original d'un ou plusieurs des documents ci-après en sa possession :

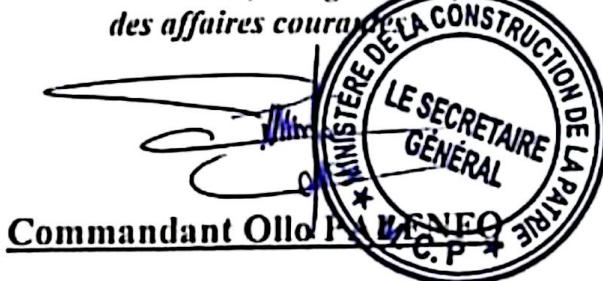
- *papillon d'attribution* ;
- *attestation de cession* ;
- *attestation d'attribution de parcelle* ;
- *attestation d'acquisition de droits provisoires* ;
- *procuration* ;
- *acte de vente* ;
- *promesse de vente*.

NB : les acquéreurs dont le(s) nom(s) et/ou prénom(s) ont changé doivent fournir une copie de pièce justificative (acte de mariage, ordonnance judiciaire, etc.)

Le Ministre invite les concernés au strict respect du chronogramme afin de faciliter la poursuite de l'opération d'apurement du passif foncier du « Relais Cité » de Saponé.

Pour tout renseignement, contacter le 25 50 76 76.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général, chargé de l'expédition
des affaires courantes



Chronogramme

Date	Noms de famille commençant par
Lundi 02 février 2026	A-B-C
Mardi 03 février 2026	D-E-F G-H et I
Mercredi 04 février 2026	J et K
Jeudi 05 février 2026	L-M-N et O sans les OUEDRAOGO
Vendredi 06 février 2026	OUEDRAOGO
Lundi 09 février 2026	P-Q-R et S
Mardi 10 février 2026	T-U-V et W
Mercredi 11 février 2026	X-Y-Z et Retardataires